

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 10 mai 2021
N° CP-2021-5-2-6

2^{ème} Commission

Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA REUSSITE EDUCATIVE À L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE ET A LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DU BAS-RHIN

Résumé : Le présent rapport propose d'attribuer des subventions de fonctionnement à l'association Entreprendre pour apprendre Grand Est en faveur des dispositifs "Mini-Entreprises" et à la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques du Bas-Rhin pour l'opération "Lire et faire lire", pour un montant total de 27 000 €.

1. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE (EPA) GRAND EST EN FAVEUR DES DISPOSITIFS « MINI-ENTREPRISES »

Présentation des dispositifs portés par l'association EPA GRAND EST

Cette année, l'association a simplifié son offre pédagogique autour d'un seul programme, la « Mini-Entreprise » incluant 3 parcours : la Mini-Entreprise S, la Mini-Entreprise M et la Mini-Entreprise L. L'association « Entreprendre pour apprendre » a d'abord conçu le dispositif « Mini-Entreprises L », qui consiste à créer une entreprise pour permettre aux élèves d'en découvrir le quotidien, son fonctionnement et ses métiers. Pendant un an, les équipes pilotent leur entreprise, de la recherche d'une idée jusqu'à sa commercialisation. Les élèves sont accompagnés par des enseignants et un coordinateur de l'équipe territoriale Alsace de l'association EPA, et parrainés par un conseiller en entreprise. Cette initiative de l'association EPA s'adresse particulièrement aux classes de 4^{ème} et 3^{ème} des collèges et sert l'ambition de développer l'esprit d'entreprendre dès l'Ecole. Le deuxième

dispositif proposé par l'association, la Mini-Entreprise S, consiste en une journée de créativité où des jeunes, à partir de la 4ème, cherchent, en collaboration avec des professionnels, des réponses innovantes à une problématique posée par un partenaire (entreprise, association, collectivité territoriale). L'association anime directement des ateliers en collaboration avec des partenaires privés, institutionnels et associatifs. Enfin, depuis un an, l'association a développé un troisième format intermédiaire intitulé « Mini-entreprises M ». Durant 30 heures, les jeunes sont amenés à observer leur environnement et à imaginer collectivement des solutions pour l'améliorer, transformer une idée en projet et découvrir l'entreprise partenaire.

Bilan 2020 et perspectives 2021

En Alsace, 30 % des Mini-entreprises se développent en collège. A titre d'exemple, en 2020, 169 Mini-entreprises ont été expérimentées auprès de 3 500 jeunes dont 1 000 collégiens. Plus de 74 projets ont été présentés par des équipes alsaciennes lors du championnat des Mini-entreprises dont 20 collèges alsaciens.

En 2021, malgré un contexte particulier, 67 équipes sont alsaciennes et 14 collèges alsaciens hébergent les 17 projets de « Mini –Entreprises L ».

Liste des collèges et des projets de « Mini-Entreprises L » :

Etablissement	Ville	Niveau de classe	Produit/service
Collège Charles de Gaulle	Seltz	3ème	Verre doseur pour aveugles
Collège Val de Moder	La Walck	3ème	Pochettes pour masques
Collège Val de Moder	La Walck	3ème	Tissu pour emballage cadeau réutilisable
Collège Val de Moder	La Walck	3ème	Pots
Collège Val de Moder	La Walck	3ème	Projet en définition
Collège François Truffaut	Strasbourg	3ème	Stylos personnalisables avec mousqueton
Collège Saint-Etienne	Strasbourg	3ème	Porte-clés anti-COVID
Collège Hans Arp	Strasbourg	4ème, 3ème	Jeu de société, escape game
Collège Nelson Mandela	Illkirch-Graffenstaden	3ème	Balais recyclés à base de bouteilles en plastique et lessive écologique
Collège Europe	Obernai	5ème, 3ème SEGPA, ULIS	Kit de survie pour les abeilles
Collège Freppel	Obernai	3ème	Kit pour transporter ses produits cosmétiques en voyage
Collège du Torenberg-Heiligenstein	Barr	3ème SEGPA	Pochette pour masque et gel
Collège Jules Verne	Illzach	3ème	Poubelle à masques
Collège de Bourtzwiller	Mulhouse	3ème	Cadre végétal
Lycée Charles de Foucauld	Schiltigheim	3ème Prépa Métiers	Réutilisation des invendus de pain dans le lycée
Lycée Lazare de Schwendi	Ingersheim	3ème Prépa Métiers	Bombe à graines

Collège Jean Mentel (projet interrompu pour raisons personnelles de l'encadrante)	Sélestat	4 ^{ème} SEGPA	Pince-nez pour tenir le masque
---	----------	---------------------------	--------------------------------

L'association a adapté ses dispositifs pour répondre à la demande des collèges. En raison de la situation sanitaire, beaucoup de collégiens de 3^{ème} n'ont pas eu accès à des entreprises pour faire leur stage de découverte métier. L'association EPA s'est adaptée, en proposant son parcours « Mini entreprise M », condensé sur une semaine pour se substituer au stage. Pendant une semaine, les jeunes ont pu découvrir un domaine d'activités, échanger avec des professionnels, et découvrir, au travers de leur projet le fonctionnement d'une entreprise, ses métiers et le travail en équipe. Les enseignants ont été formés en ligne et les outils pédagogiques adaptés. 5 projets de « Mini-Entreprises M » ont été menés dans les 4 collèges alsaciens qui ont bénéficié de ce dispositif. Les collégiens ont travaillé sur les thématiques suivantes : la restauration et la crise sanitaire, le collège, le bâtiment écologique de demain, le commerce de proximité et le supermarché du futur (projet franco-allemand).

Du 18 au 20 mai 2021 se déroulera la 1^{ère} édition du Festival des Mini-Entreprises Grand-Est, un évènement festif de valorisation des jeunes, des enseignants, des mentors et des partenaires de l'association et 100% digital. Plusieurs temps forts émailleront ces 3 jours : des temps d'échanges et de rencontres, une « Mini-Entreprise S » à destination d'enseignants, de parents, d'entreprises et des collectivités sur le thème des relations école-entreprise, la remise des prix le 20 mai. Des championnats territoriaux se dérouleront en amont.

Objet de la demande de subvention

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'un montant de 14 000 € à l'association « Entreprendre pour apprendre Grand Est » pour l'année 2021, afin de contribuer à financer la mise en œuvre des 3 axes suivants, développés et conduits à son initiative :

1 er axe : Le soutien au développement du dispositif Mini-entreprise dans les collèges alsaciens et la participation au Festival des Mini-entreprises 2021.

2 ème axe : La mise en place en place d'une cérémonie de lancement des Mini-entreprises des collèges alsaciens avec des équipes des collèges participants et des représentants du monde de l'entreprise à la rentrée scolaire 2021.

3 ème axe : L'organisation de 2 Mini-entreprises S et de 2 Mini-entreprises M au sein de collèges alsaciens et avec la participation des entreprises locales.

La demande financière de l'association auprès de la Collectivité européenne d'Alsace s'élève à 14 800 € pour l'année 2021. Les départements de l'Aube et de la Marne contribuent également au financement du projet.

2. PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DU BAS-RHIN EN FAVEUR DE L'OPERATION « LIRE ET FAIRE LIRE »

Conformément à l'article L213-2 du Code de l'éducation, la Collectivité européenne d'Alsace a la charge des collèges. L'article L216-1 du Code de l'éducation prévoit que les Départements peuvent organiser dans les établissements scolaires, pendant leurs heures d'ouverture et avec l'accord des conseils et autorités responsables de leur fonctionnement, des activités éducatives complémentaires. Les actions de l'association Ligue de

l'enseignement – Fédération des Œuvres Laïques du Bas-Rhin s'inscrivent dans les orientations de politique éducative, de lecture publique et de politique jeunesse de la Collectivité européenne d'Alsace, dans la mesure où cette association conduit des actions dans les domaines de l'éducation, de la culture, du sport et des loisirs.

L'association Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres Laïques du Bas-Rhin dispose depuis 2017 de l'attribution d'une subvention annuelle de 13 000 € pour la mise en œuvre du programme « Lire et faire lire ». Cette action consiste à réaliser des séances de lecture au sein des collèges. Les séances de lecture sont généralement organisées en petits groupes avec des élèves de classe de 6ème. Elles sont organisées dans certains cas auprès d'élèves allophones dans les UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) ou de SEGPA (Section d'enseignement Général et Professionnel Adapté). La fréquence est de 1 à 2 séances de lecture par semaine.

En 2020, des lecteurs et lectrices de « Lire et faire Lire » ont été présents dans **9 collèges**. Ce sont donc près de **300 séances de lecture** qui ont été proposées sur cette période. L'activité progresse et se déploie dorénavant hors du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, notamment dans les collèges de Saverne, Marlenheim et Erstein. A la suite du confinement décrété en mars 2020, les séances de lecture « Lire et faire lire » se sont arrêtées, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire. Certains bénévoles ont toutefois effectué une séance supplémentaire, vers fin juin, afin de voir une dernière fois les élèves avant les vacances.

Le contexte sanitaire actuel a entravé le bon déroulement des lectures en collège durant l'année scolaire 2020/2021. **4 collèges** du territoire bas-rhinois ont néanmoins bénéficié du programme « Lire et faire lire » : le collège Vauban de Strasbourg (dont ce fut la première participation au programme « Lire et faire lire »), le collège Lamartine de Bischheim, le collège Rouget de l'Isle de Schiltigheim et le collège Galilée de Lingolsheim. Pour ce dernier, les lectures se sont effectuées à distance. En grande majorité, les bénévoles ont préféré arrêté temporairement leurs activités dans le cadre de ce programme au regard du contexte sanitaire et de leur catégorie d'âge. Le format des lectures à distance n'a convaincu ni les usagers, ni les bénévoles.

Pour mettre en œuvre ce programme, la Ligue de l'enseignement s'appuie sur un réseau de lecteurs bénévoles de plus de 50 ans qui interviennent lors de séances de lecture en petits groupes. La Ligue de l'enseignement est chargée de l'accueil, de la formation (par des intervenants extérieurs, professionnels de la lecture) et de l'accompagnement de ces bénévoles.

Proposition de cofinancement du dispositif :

Collectivité européenne d'Alsace	13 000 €
Communes (Strasbourg, Illkirch, Lingolsheim, Schiltigheim, Bischheim, Haguenau, Bischwiller)	12 500 €
Fond de développement de la vie associative (FDVA)	4 500 €
Politique de la Ville	4 500 €
DRAC	4 000 €
Ressources propres	10 950 €

La Commission de l'Excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie réunie le 19 avril 2021 a émis un avis favorable à ces propositions pour un montant total de 27 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à l'association « Entreprendre pour apprendre Grand Est » une subvention de 14 000 €, pour la mise en œuvre de son dispositif « Mini-entreprises » au titre de l'année 2021 et d'organiser un temps fort de lancement à la rentrée 2021-2022 ;
- D'attribuer à l'association Ligue de l'Enseignement Fédération des Œuvres Laïques du Bas-Rhin une subvention de 13 000 € pour l'opération « Lire et Faire lire », au titre de l'année 2021 ;

Les subventions feront l'objet d'un versement unique dès que la délibération sera exécutoire.

Le montant des subventions (27 000 €) sera prélevé sur les crédits inscrits au BP 2021, soit la somme de 190 800 €, comme suit :

- Réussite éducative : Opération P207O001 – lignes 65-65748-288 (14 000 €) et 65-65748-338 (13 000 €).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY